

CHANTILLY

Dès 2015, il sera plus simple de circuler à vélo

PIERRE TRAVERSE tous les jours Chantilly à vélo pour aller prendre le train. Ce père de famille de 37 ans habitant la cité Lefébure, au nord de la ville, travaille à Paris. Et pour lui, « c'est la solution la plus économique ». « C'est aussi plus écolo », souligne cet apôtre des déplacements doux.

D'ici à 2015, il pourra disposer d'un réseau de pistes cyclables en bonne et due forme. Les travaux viennent de débuter pour la réalisation d'une liaison nord-sud, depuis le collège des Bourgoignes et le rond-point de l'Europe côté Creil jusqu'au bout de l'avenue du Général-Leclerc vers Lamorlaye.

Des aménagements pour améliorer la sécurité

Un véritable besoin, à en croire Pierre : « Aujourd'hui, les cyclistes ne sont pas toujours les bienvenus », grimace ce dernier. Face à l'inattention ou l'impatience des automobilistes, il a en effet décidé de rouler sur les trottoirs plutôt que sur la route, quitte à être verbalisé. « Ce n'est pas autorisé, mais c'est moins dangereux. J'adapte mon allure et je reste très vigilant pour ne gêner personne », indique-t-il.

Long de 3 400 m, le nouveau tracé reprendra en fait l'ancienne « voie blanche » qui avait été dessinée en 2001. Celle-ci avait été mise en sommeil huit ans plus tard après l'évolution de la régle-

mentation. « Il y avait un conflit de circulation entre les piétons et les cyclistes qui partageaient les trottoirs. Nous nous mettons aujourd'hui en conformité avec la législation sur les pistes cyclables, avec un marquage au sol et une signalisation adaptés, après concertation avec le conseil général et l'association d'usagers AUSV », indique la ville.

Deux zones, la première au niveau du rond-point de Sylvie, et la seconde sur l'esplanade de la Canardièrre, nécessitent d'importantes modifications de voirie. C'est l'objet de la première phase des travaux qui vient de débuter. Elle s'étirera durant tout le mois de novembre et générera quelques gênes à la circulation.

La seconde phase de cet aménagement dont le coût global s'élève à 470 000 € - en partie subventionné par le département - est programmée pour 2015. Elle comprendra les autres tronçons de cet axe qui doit permettre d'offrir « plus de confort et plus de sécurité » aux cyclistes chantilliens.

La ville y voit aussi un bon moyen de convaincre ses habitants d'abandonner le plus possible la voiture au profit du vélo, et de répondre au problème récurrent du stationnement. La future liaison sera, par ailleurs, raccordée à la Trans'Oise, la voie verte départementale qui doit relier 70 communes d'ici à quatre ans.

FLORIAN NIGET

